

Décision n° 2024-OR-316

Tarifification 2025 du service commun de la
Cryogénie de la Faculté Sciences et
Ingénierie.

LA PRÉSIDENTE

Vu le code de l'éducation notamment ses articles L. 712-1, L.712-2, L. 712-3 ;
Vu les statuts de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier ;
Vu la délibération 2024/01-CA-059 du 15 janvier 2024 portant la professeure Odile RAUZY à la
présidence de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier ;
Vu la délibération 2024/02/CA-070 du Conseil d'administration du 12 février 2024 portant délégation de
pouvoirs à la Présidente de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier ;
Vu l'avis favorable du conseil de la Faculté Sciences et Ingénierie réuni le 24 octobre 2024 ;

DECIDE

Article 1 :

La Présidente fixe les tarifs du service commun de la cryogénie de la Faculté Sciences et Ingénierie,
pour l'année 2025, conformément au document joint à la présente décision.

Article 2 :

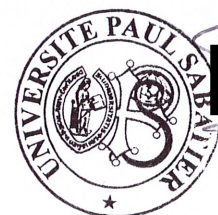
Le directeur général des services de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier est chargé de
l'exécution de la présente décision.

Article 3 :

La présente décision prend effet à compter de sa date de publication, après transmission à madame
la rectrice de région académique, chancelière des universités.

Fait à Toulouse, le 15 novembre 2024,

La Présidente de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier,




Odile RAUZY



Stéphane DIDIER

Toulouse, le 18 octobre 2024

Service Commun de Cryogénie, Resp. Scientifique Mr Couderc
Resp. Administratif Mr Souleyman
Resp. Technique Mr Didier

I _ Introduction

Présentation des tarifs du Service Commun de Cryogénie de la FSI pour l'année 2025.

II _ Service Commun de Cryogénie

Notre rôle est d'approvisionner en fluides cryogéniques des laboratoires de recherche et services équipés d'installations fonctionnant à très basses températures.

L'azote liquide est directement acheté en grande quantité tout au long de l'année, ce qui permet de maîtriser le prix au litre.

Le nouveau système de liquéfaction d'hélium est maintenant installé, manque encore le système de refroidissement par eau recyclée en phase de finalisation pour pouvoir re-liquéfier de l'hélium sur le service.

Notre capacité de liquéfaction sera alors de 160 litres / jour.

Le gaz récupéré auprès des utilisateurs sera épuré et liquéfié à nouveau.

Ce mode de fonctionnement est plus économique qu'un fonctionnement en gaz perdu et surtout plus fiable pour l'approvisionnement.

III _ Prestation 2025 Service Commun de Cryogénie

1) Azote liquide

Tarifs unitaires HT : 0,65 à 0,75 Euros

Un pourcentage est susceptible d'être appliqué au tarif de base en fonction du cours de l'azote liquide, des surcoûts énergie ou transport appliqués par les fournisseurs

2) Hélium liquide

Hélium épuré et liquéfié

Tarif unitaire HT : 16,00 euros

Hélium perdu

Tarif unitaire HT : 50,00 euros

Un pourcentage est susceptible d'être appliqué au tarif de base en raison des variations des prix du marché de l'hélium.